PV pris par GILLARD Abigaël, secrétaire



Cercles présents:

AGRO, CARÉ, CD, CdH, CdS, CEBULB, CECS, CELB, CePha, CGéo, CHAA, Chimacienne, CI, CIG, CJC, CKO, CM, CP, CPL, CPS, CPsy, CRom, CS, Fronta, ISEP, ISTI, La Liégeoise, La Lux, Librex, Semeur

Cercles absents:

Cercles en retard:

CKO (arrivé.e.s à 18h30)

Ordre du jour :

- 1. Approbation du PV de l'AG du 25 juin
- 2. Approbation des modifications de statuts
- 3. Statut du Cercle d'Ostéopathie
- 4. Présentation et vote des nouveaux candidats et des dérogations
- 1. Approbation du PV de l'AG du 25 juin

OUI - 24

NON - 0

Abstention – 5

Le PV est approuvé.

- 2. Approbation des modifications de statuts
- Modification 1 :

OUI - 27

NON - 0

Abstention - 2

La modification est approuvée.

Modification 2 :

OUI - 28

NON - 0

Abstention - 1

La modification est approuvée.

- Modification 3:

OUI - 24

NON - 0

Abstention - 5

La modification est approuvée.

- Modification 4:

OUI - 28

PV pris par GILLARD Abigaël, secrétaire



NON - 0

Abstention - 1

La modification est approuvée

- Modification 5:

OUI - 28

NON - 0

Abstention - 1

La modification est approuvée

Modification 6

OUI-29

NON -0

Abstention - 0

La modification est approuvée.

Modification 7

OUI - 27

NON - 0

Abstention - 2

La modification est approuvée.

Modification 8

OUI-29

NON - 0

Abstention - 0

La modification est approuvée.

- Modification 9

OUI - 29

NON - 0

Abstention - 0

La modification est approuvée

Modification 10

FUG. Je ne comprends pas très bien cette modification parce qu'il est aussi possible de changer de banque.

Pierre. Avoir un délégué.e qui veut ouvrir un compte ça n'a pas de sens, peu importe la souplesse du bureau. C'est une discussion qui peut avoir lieu pour l'ouverture d'un compte, donc discussion collective et pas l'envie d'un.e délégué.e.

FUG. Là, ce que dit l'article c'est qu'iel peut demander l'ouverture d'un compte. Chaque délégué.e n'a pas l'autorité d'ouvrir un compte de toute manière.

Pierre. Ça désengorge les statuts principalement.

PV pris par GILLARD Abigaël, secrétaire



FUG. Le 2^e point est que dans cet article est la possibilité du.e la délégué.e de gérer ses fonds sans le bureau, en supprimant cet article, on supprime cette partie-là donc il n'y aura plus de règles dans les statuts pour la gestion des comptes par les délégué.e.s.

Pierre. Ça se trouve toujours dans l'article 46.

FUG. Mais ce n'est pas aussi clair. Dans les statuts, c'est jusque 2500€. J'entends que toi tu préfères mais il faut penser sur le long terme : imagine que le.a délégué.e folklore ne s'entende pas avec le.a trésorier.e et qu'iel ne veut pas autoriser les dépenses. À l'ACE, c'est très scindé, chaque poste peut prendre des décisions. Là, ça lisse un peu plus.

Pierre. C'est une volonté de lisser de manière comptable pour éviter de se retrouver dans notre cas de figure avec des dettes dans tous les sens.

FUG. Est-ce que pour c'est pour folklore et cantus ou d'autres postes ?

Pierre. Sur les 4 comptes.

OUI - 26

NON - 0

Abstention - 3

La modification est approuvée.

Modification 11

OUI - 29

NON - 0

Abstention - 0

La modification est approuvée.

3. Statut du Cercle d'Ostéopathie

Pierre. Le CO est dans une situation floue. Il n'y a personne pour reprendre. Nos statuts prévoient de mettre en pause. Au niveau contrainte, pas de cotisations. Ça s'apparente à un état de veille où iels ont un an pour se reconstruire. Et ensuite, dans un an, l'assemblée générale revote pour leur intégration.

- 4. Présentation et vote des nouveaux candidats et des dérogations
- Présentation d'Adrien au poste de Folklore 2

Vote:

Oui - 29

Non - 0

Abstention - 1

Adrien est élu Folklore 2.

5. Présentation des comptes

Librex. C'est compliqué pour l'ACE même si pas impossible de tenir l'année comme ça. Comme tu as été déchargé, qui est responsable ?

Pierre. Tout le bureau.



PV pris par GILLARD Abigaël, secrétaire

CdH. J'ai l'impression que ce qui avait posé problème l'année dernière était le surmenage, est-ce que tu vas pas claquer en cours de route ?

Pierre. L'année dernière, elles avaient 11 postes, moi j'en ai deux. La trésorerie est facile à l'ACE et j'aime bien ça.